

AVEZ-VOUS DÉJÀ UN BON DU FONDS ANIMALIER DU MASSACHUSETTS ?

Vous avez déjà un bon et devez programmer une intervention chirurgicale ? Consultez notre page sur les prestataires de services de stérilisation pour trouver un vétérinaire participant.

<https://www.mass.gov/info-details/find-a-veterinary-provider>

Tous les services se font sur rendez-vous uniquement. Assurez-vous que la partie 1- Propriétaire/Informations sur l'animal de compagnie du bon est remplie complètement et présentée au moment de l'intervention chirurgicale.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour planifier, veuillez contacter notre agent de liaison communautaire Kyle Baron au 617-626-1790



Fonds animalier du Massachusetts
Département des Ressources Agricoles
100 Cambridge Street, 9th floor
Boston, MA 02114

Sheri.Gustafson@mass.gov
617-626-1740

Kyle.Baron@mass.gov
617-626-1790

Suivez-nous

www.mass.gov/animalfund
www.facebook.com/massanimalfund
www.twitter.com/line33f



**PROGRAMME
D'AIDE À LA
STÉRILISATION**



#LINE33F

Investir dans les soins
responsables des animaux

www.mass.gov/animalfund

Qu'est-ce que le fonds animalier du Massachusetts ?



En 2012, une loi est entrée en vigueur qui, en partie, a créé le Fonds de prévention et de soins pour les animaux sans abri (Le Fonds Animalier du Massachusetts). Ce fonds est administré par la division de la santé animale, avec l'aide d'un comité consultatif, et vise à mettre fin au problème des animaux sans abri dans le Massachusetts. Le sans-abrisme animalier est un problème qui entraîne l'euthanasie des animaux, pose un problème de sécurité publique et coûte au contribuable le financement des services destinés aux animaux errants, abandonnés et sauvages ainsi qu'à leur progéniture. L'une des solutions à ce problème consiste à investir dans la stérilisation des animaux.

Une autre solution est la formation normalisée et obligatoire des agents de contrôle des animaux (ACO), qui permet une application uniforme des lois sur le contrôle des animaux.

Depuis 2014, le programme de bons de stérilisation et le fonds d'urgence du Fonds ont aidé plus de 19 000 chiens et chats à travers le Commonwealth en fournissant des chirurgies de stérilisation et des vaccinations gratuites aux animaux les plus vulnérables - dont beaucoup vivent dans votre propre municipalité. Les bons sont demandés par les ACO pour les chiens et les chats sans abri dont ils s'occupent, pour les chiens et les chats appartenant à des résidents à faibles revenus, et pour les chats sauvages, et peuvent être échangés auprès de n'importe quel vétérinaire participant au Fonds. À ce jour, le Fonds a dépensé plus de 2 500 000 dollars pour aider les animaux du Massachusetts !

Déclarer des impôts

Aider les animaux.

Le Fonds animalier du Massachusetts Animal est en mesure de fournir des services de stérilisation gratuits aux animaux dans le besoin grâce aux contributions de personnes comme vous.

Investissez dans le soin responsable des animaux.

Faites un don aujourd'hui : Remplissez la **ligne 33f** de votre déclaration d'impôt sur le revenu ou visitez le site

www.mass.gov/animalfund



Programme de bon du fonds animalier du Massachusetts

POUR LES RÉSIDENTS DU MASSACHUSETTS

Vous êtes propriétaire d'un chat ou d'un chien qui n'est pas stérilisé ? Le coût de l'opération représente-t-il une difficulté financière pour vous ou votre famille ? Le Fonds animalier du Massachusetts peut fournir des bons de stérilisation gratuits aux résidents à faibles revenus pour leurs chats et leurs chiens. Si vous êtes éligible à une aide gouvernementale telle que : (TAFDC, SSI, VS, SNAP, WIC, etc.), vous pouvez bénéficier d'une aide.

Les résidents du Massachusetts qui remplissent les conditions requises doivent contacter leur agent local de contrôle des animaux pour faire leur demande. Les coordonnées des agents municipaux de contrôle des animaux sont disponibles à : www.mass.gov/service-details/spayneuter-voucher-program LES DEMANDES ADRESSÉES DIRECTEMENT PAR LES RÉSIDENTS AU FONDS ANIMALIER DU MASSACHUSETTS NE PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉES.

POUR LES SOIGNANTS DE CHATS SAUVAGES

Vous gérez une colonie de chats sauvages ? Le Fonds animalier du Massachusetts peut disposer de fonds pour aider à la stérilisation des chats sauvages. Les chats éligibles sont ceux qui sont sans abri, qui n'appartiennent à personne, qui errent librement, qui ne sont pas socialisés et qui semblent en bonne santé. Pour être éligibles, ces chats doivent être relâchés dans leur colonie d'origine et recevoir un embout auriculaire de 3/8" au moment de l'opération.

Les soignants qui souhaitent obtenir de l'aide doivent contacter le responsable local du contrôle des animaux. AUCUNE DEMANDE ÉMANANT DIRECTEMENT D'UN SOIGNANT NE SERA ACCEPTÉE. Les bons doivent être présentés avant de capturer et de transporter le(s) chat(s) pour l'opération.

www.mass.gov/animalfund

www.mass.gov/animalfund